

## URBANISME

### L'enquête publique du projet de voie mère débute



Les riverains de la voie mère ont jusqu'au 23 décembre pour donner leurs suggestions.

Depuis hier, le commissaire-enquêteur rencontre les riverains du projet de voie mère pour discuter des derniers changements à effectuer avant le début des travaux.

Lors de la dernière réunion publique en septembre dernier, le débat avait été agité. SNCF Réseau avait présenté les projets de la pose de murs anti-bruit le long de la voie ferrée, du changement de menuiseries dans les habitations et de la mise en place de tapis anti-vibratiles. Certains riverains avaient exprimé leur perplexité – et leur énervement – face à ces projets d'aménagement.

#### UN COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR AU SERVICE

Avant de pouvoir entamer les travaux de cette phase 1 (voir plus bas), la dernière étape consiste en la réalisation d'une enquête publique. Celle-ci se déroule avec un commissaire-enquêteur qui sera présent dans les locaux des services de l'urbanisme (9 rue Paul-Bert) lors de quatre futures permanences après celle d'hier, soit jusqu'au 23 décembre. *« Mon rôle est de réunir les informations, d'écouter les personnes qui viennent me rencontrer et de voir avec elles comment appréhender leurs problèmes »*, rapporte Marc Leroy, le commissaire-enquêteur.

**« Je donne les recommandations et les réserves. En aucun cas, il ne s'agit d'un avis décisionnel » Marc Leroy, commissaire-enquêteur**

À la fin de cette enquête publique, il devra remettre un rapport à SNCF Réseau. *« J'émet un avis sur leurs propositions. S'il est favorable, je donne les recommandations et les réserves. En aucun cas, il ne s'agit d'un avis décisionnel. »* Au terme de l'enquête publique, Marc Leroy aura huit jours pour envoyer son procès-verbal de synthèse (comportant les observations qu'il a pu recueillir après des riverains) au maître d'ouvrage de SNCF Réseau. Quinze jours plus tard, la société publique devra formuler sa réponse pour qu'enfin, le 23 janvier, une conclusion puisse être faite afin de pouvoir entamer les travaux de la phase 1. Ce processus de quelques semaines a commencé hier et se poursuivra dans les prochaines semaines avec les permanences du commissaire-enquêteur. *« Le dossier est visible sur place et les demandes peuvent être formulées n'importe quand. Les permanences ont pour but d'échanger pour ceux qui ont des interrogations ou qui souhaitent discuter du projet »*, indique Marc Leroy.

**Les futures permanences du commissaire-enquêteur : jeudi 2 décembre de 14 h à 17 h, mercredi 8 décembre de 14 h à 17 h, vendredi 17 décembre de 14 h 30 à 17 h 30 et jeudi 23 décembre de 14 h à 17 h.**

## Bientôt la fin de la première phase



Des murs acoustiques vont être installés le long de la voie ferrée dans les prochains mois.

Cette enquête publique sonne l'arrivée des travaux de la première phase du projet de la voie mère. Après le 23 décembre, il ne sera plus possible de changer quoi que ce soit au plan établi par SNCF Réseau. Sur cette phase 1, cela concerne des « travaux de consistance » sur le tronçon sud (des Fontinettes à la gare Calais-Ville), le tronçon commun (dans le quartier Mollien) et le tronçon voie mère (jusqu'au port).

Sur la première partie du tracé, il s'agit de la pose de tapis anti-vibratiles, du remplacement à neuf du Pont-Mollien, de l'amélioration du fonctionnement du carrefour du même nom, de la modernisation du passage à niveau pour les piétons et de la protection acoustique pour anticiper les nuisances liées au bruit (également présente sur le deuxième tronçon).

### LA DEUXIÈME PHASE MÊLÉE

Sur la partie de la voie mère, qui concerne en grande partie la deuxième phase, des travaux de la première phase vont tout de même être réalisés. « *Bien que situées sur le secteur de la phase 2 de l'opération, des protections acoustiques sont prévues sur l'ensemble de la rue Dugay-Trouin [...]. Ces travaux seront réalisés avant les travaux ferroviaires* », est-il indiqué dans un document public.

Il aura fallu plusieurs années pour terminer cette première phase et il en faudra une paire d'autres pour la deuxième, qui concerne le trajet alternatif. Les riverains ont proposé de traverser le site de l'ancienne usine Umicore afin d'éviter les désagréments sonores. SNCF Réseau avait annoncé lors de la dernière réunion publique un rendu final des tracés alternatifs au quatrième trimestre 2022. La prochaine réunion publique n'est pas encore programmée mais aura lieu en mars ou en avril.